

Traduction de la lettre de l'abbé Sira Nowski de Cracovie
au Comte Sira Nowski, son cousin à Varsovie ————— 1821.

Thorvaldsens Museums

54

ARKIV.

D'après la loi du Chapitre de la Cathédrale de Cracovie, j'ai
présenté une pétition de la part de M. le Comte Vladimir Potocki
à Monseigneur l'Evêque, et au Chapitre, pour demander la permission
et la décision de l'endroit où pourrait être placé le Mausolée de
feu Monsieur le Comte Vladimir Potocki. L'Evêque et le Chapitre
ont décidé unanimement que le Mausolée d'un Particulier ne
pouvait être placé, dans une Chapelle consacrée à la Mémoire de
la Famille Royale régnante pour lors. Cette raison seule aurait été
suffisante. Il s'en trouve une autre, toute aussi essentielle, que
cette Chapelle est au dessus du Couvent, dans lequel les livres qui
renferment les actes des Rois, sont déposés fort à l'étroit. Ces
livres de Marbre ornés d'ouvrages précieux, et de bon goût, ne peu-
vent pas être touchés, ni ramués, de l'endroit où elles sont déposés,
pour faire le fondement du Mausolée, qui ne peut être qu'assez
considérable vu, que la personne de Monsieur Potocki doit
être faite de grandeur Naturelle. C'est pour ces raisons
ci dessus mentionnés, que ce premier projet ne peut plus avoir
lieu. Il se trouve un autre endroit, que le Chevalier Thorvaldson
a cherché. C'est un Mur unit, qui est éclairé par une fenêtre
de la Chapelle Szaniawski. Le Chevalier Thorvaldson connaît
cette place la mesure, et l'a voit trouvé convenable et d'accord
avec son projet. La seule différence qui s'y trouve est

que dans la Chapelle des Rois, la personne du Mausolée aurait
pû être vu, de tous les côtés, tandis que dans celle-ci, elle sera adossée
au Mur, Pour appeler toute difficulté, sur la Dimension de l'endroit
Je joins ici la mesure de la longueur et de la largeur, le Dessin
est sur le pied de Paris, d'après le quel, le chevalier Thorvaldsen
m'a dit qu'il dirige ses ouvrages; Je suppose qu'il lui serait
très utile de lui faire passer l'extrait de toutes ces lettres.

—